

VOUS AVEZ TROUVÉ UN CHAT ?

Perdus/Trouvés

Publié par:

Publié le : 20-02-2017



La première chose à faire est de vérifier s'il est identifié. Donc, 2 cas : 1- Il peut être tatoué dans l'oreille (le plus souvent l'oreille droite). Dans ce cas, contactez le [fichier I-CAD](#) au 01 810 778 778. Si le tatouage est difficile à lire, consultez un vétérinaire, c'est gratuit. 2- Il peut être identifié par une puce électronique invisible au toucher et à l'œil nu. Pour le savoir, il suffit de présenter l'animal chez le vétérinaire afin qu'il lise la puce avec un appareil spécifique, acte gratuit. Si l'animal a une puce, le vétérinaire aura accès aux coordonnées de son propriétaire. S'il n'est pas identifié, cela ne veut pas dire qu'il n'appartient à personne. Pour rechercher son propriétaire, il faut rapidement : Faire des affiches avec photo de l'animal- Signaler sur des sites internet spécialisés (ex. www.chat-perdu.org)- Contacter la fourrière la plus proche de chez vous :> Bruyères sur oise (01.43.80.40.66)

> Gennevilliers (01.47.98.57.40)

> Orgeval (01.39.08.05.08)- Contacter les vétérinaires les plus proches. Veiller à garder secrète une particularité de l'animal trouvé (tâche, cicatrice, couleur du collier...) pour que le propriétaire prouve que c'est bien son animal.